

Sujet : [INTERNET] Protection de berges de la Dranse - SPORTS EAU VIVE

De : > patrick.orosz (par Internet) <patrick.orosz@gmail.com>

Date : 06/10/2023 à 12:08

Pour : ""Enquetes publiques - DDT 74/SEE emis par GARCIA Charles-Andre - DDT 74/SEE/MA""
<ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Copie à : ""WINIARSKI Jean-Philippe"" <jean-philippe.winiarski@ac-grenoble.fr>, 'Mélanie ROUVERON' <prevention-inondations@siac-chablais.fr>

Bonjour ,

Concernant l'enquête d'utilité publique « Protection de berges de la Dranse » merci de faire suivre nos remarques à monsieur le commissaire enquêteur.

La position du Comité Départemental de Canoë Kayak et sports de Pagaies de Haute Savoie (CDCK74) est la suivante :

Cette partie de la Dranse d'Abondance est pratiquée occasionnellement en kayak lorsque le débit est suffisant (débit de fonte ou fortes pluies). Il convient donc de limiter les risques d'accident qui pourraient être causés par les chantiers.

Avant la travaux :

3 semaine avant le début des travaux , prévenir le CDCK74 par mail à l'adresse info.canoekayak74@gmail.com . Le CDCK74 relaiera l'information auprès des clubs locaux et sur les réseaux sociaux, le site EVO

Pendant les travaux

Mettre en place une signalisation du chantier dans une zone permettant le débarquement.

Cordialement

Patrick OROSZ

Président

0033 4.50.43.58.09 / 0033 6.51.07.84.04



COMITÉ
HAUTE-SAVOIE